

Éditorial

La pratique sportive est un élément fondamental d'épanouissement, de santé et d'insertion.

La volonté de rendre le sport accessible à tous demeure le fil conducteur des actions de la politique sportive arlésienne.

La carte pass'sports en est un formidable outil. Son succès confirme la pertinence de ce dispositif, la réponse à un besoin et maintenant une attente.

La carte pass'sports offre un coup de pouce aux Arlésiens souhaitant pratiquer une activité sportive grâce à une réduction de 35 € à l'adhésion, mais accorde également des réductions chez les commerçants partenaires ainsi qu'un tarif préférentiel dans les piscines arlésiennes.

D'une volonté municipale, ce dispositif existe grâce au concours actif des associations sportives et des partenaires. Nous les en remercions vivement.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée sportive.

Hervé Schiavetti
Maire d'Arles

Yvan Laville
Adjoint au Maire
délégué à la politique sportive

UN PASS'SPORTS POUR QUOI FAIRE ?

Pour favoriser l'accès au sport à tous - Pour impulser une dynamique sportive
Pour fidéliser les sportifs arlésiens



EN VENTE À PARTIR DU 26 AOÛT 2019

Le Pass'sports vous offre des réductions

- Lors de l'inscription dans les associations sportives arlésiennes agréées jeunesse et sports,
- À l'entrée des piscines municipales d'Arles,
- Chez les commerçants partenaires de l'opération.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux Arlésiens de 5 à 18 ans dont les parents sont non-imposables sur le revenu,
- aux étudiants,
- aux retraités arlésiens non-imposables sur le revenu,
- aux Arlésiens bénéficiaires de la CMU*,
- aux Arlésiens bénéficiaires du RSA*,
- aux Arlésiens demandeurs d'emploi,
- aux Arlésiens bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

* CMU : Couverture maladie universelle.



Quel est son prix ?

- Tarif unique de 5 €.

Où se le procurer ?

- À la Direction des sports et loisirs
rue Ferdinand-de-Lesseps, 8h30 - 12h / 13h30 - 16h.

Quelles sont les pièces à fournir ?

- Une photo d'identité.

Et la photocopie de :

- Pièce d'identité (recto / verso) ou livret de famille,
- Justificatif de domicile,
- Document justifiant la situation du bénéficiaire (étudiant, non-imposable...).

* RSA : Revenu de solidarité active.



Les partenaires du Pass'sports

DECATHLON
ZC Fourchon

INTERSPORT
ZC Fourchon

RS CYCLES
ZC Fourchon

SPORT 2000
ZC Fourchon



DCIRC - Ville d'Arles - Juillet 2019
Impression : la Tarasque 13150 Tarascon
Ne pas jeter sur la voie publique
Illustrations : Christophe Kay

Pass'sports - 2019-2020



Renseignements

DIRECTION DES SPORTS ET LOISIRS
04 90 49 36 85

OFFICE DES SPORTS
04 90 49 96 40

**CARTE EN VENTE DÈS LE
26 AOÛT**

